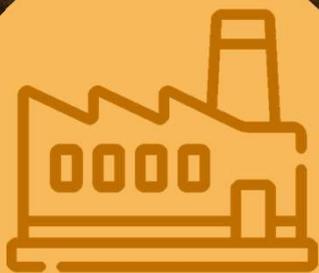


# Plan Climat Air Energie Territorial Programme d'actions



**PCAET**



# SOMMAIRE

1. Axe 1 : Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires.....	3
2. Axe 2 : Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable.....	13
3. Axe 3 : Favoriser une économie résiliente et durable.....	17
4. Axe 4 : Habiter durablement le territoire.....	23
5. Axe 5 : Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable.....	35
6. Axe 6 : Assurer la mise en œuvre du PCAET.....	43

# 1. AXE 1 : PROMOUVOIR UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES EXEMPLAIRES

Action N° 1 Promouvoir un aménagement durable et une construction exemplaire et intégrer ces notions aux documents d'urbanisme					
<b>Axe :</b> Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires					
<b>Objectifs de l'action :</b>					
<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES <input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)					
Sous actions					
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Via le SCOT, intégrer aux documents d'urbanisme des préconisations sur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'habitat durable et notamment la prise en compte des enjeux du ZAN</li> <li>La mobilité et la réduction des besoins en déplacement</li> <li>La prise en compte du développement des ENR</li> <li>La réduction de la vulnérabilité aux risques naturels et climatiques</li> <li>La qualité de l'air</li> <li>La séquestration carbone et la préservation et valorisation de la ressource forestière</li> </ul> <b>Au sein du SCoT et des PLU, être vigilant aux points suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Implanter les aménagements là où les enjeux naturels sont les moins forts, ne pas rompre de haies ou autre continuité écologique</li> <li>Réaliser les travaux en dehors des périodes de reproduction, intégrer les aménagements dans leur environnement naturel</li> <li>Réhabiliter, restaurer ou créer des milieux équivalents à ceux détruits ou dégradés pendant les aménagements</li> </ul>	2024-2030	PETR à travers le SCOT	Communes (doc urba), CCSOM	Pilote 	CCSOM : intégration du service autorisation droit du sol 
<b>Sensibiliser les habitants et acteurs du territoire aux enjeux de l'aménagement durable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les communes dans l'élaboration des documents d'urbanisme (PPA) grâce à des outils de déclinaison du SCoT (grille d'analyse)</li> <li>Poursuivre une gestion et un nettoyage efficace des cours d'eaux par les syndicats des eaux</li> <li>Elaborer les plans communaux de sauvegarde et plans intercommunaux de sauvegarde</li> <li>Communiquer sur la mise en œuvre du SCoT</li> </ul>	2024-2030	PETR, Communes, Syndicat des Eaux	EPCI	Pilote 	Partenaire 
<b>Réduire les besoins en déplacement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la relocalisation des entreprises en travaillant avec la CMA, la CCI pour identifier les besoins et freins des entreprises à l'installation puis pour favoriser leur implantation.</li> <li>Travailler sur l'accessibilité des services et des commerces de proximité</li> </ul>	2024-2030	EPCI	PETR (SCOT), CMA, CCI	Partenaire 	Pilote 

# Action N° 1 Promouvoir un aménagement durable et une construction exemplaire et intégrer ces notions aux documents d'urbanisme

- Promouvoir la visioconférence et le télétravail auprès des entreprises et employeurs du territoire
- Favoriser l'accessibilité numérique en s'assurant que tout le territoire est couvert avec un débit internet suffisant et en organisant des ateliers d'apprentissage du numérique pour les publics en demande

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »)

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
SCoT élaboré		PETR	1 fois
Grille d'analyse établie		PETR	1 fois
Nombre de documents d'urbanisme mis en compatibilité avec le SCoT			Annuelle
Part des communes couvertes par un document d'urbanisme intégrant des mentions « environnementales » (ENR, artificialisation, biodiversité, eau, constructions biosourcées...)		DDT / Territoire communes	Annuelle
Flux domicile/travail			
Nombre de PCS / PIS élaborés			

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des émissions du territoire	528 008 teqCO2 en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution de la production d'énergie renouvelable (en GWh et en %)	612 GWh en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution de l'occupation des surfaces (zonage du territoire)		Corine Land Cover	
Indice de concentration d'emploi	CCSSOM : 74 (2020) CCBC : 90.8 (2020) CCSM : 78,5 (2020)	INSEE (EMP T5)	Annuelle

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Elaboration du SCoT : 160 000 € Mission SCoT au PETR	<b>Moyens</b>  0.2 ETP minimum pour le suivi du SCoT	<b>Financements disponibles :</b>  Etat (DGD) , Région (Couverture des SCoT) AAP thématiques (TVB, etc...)
---	--	---

## Les actions déjà en cours :

Le SCoT est en cours d'élaboration avec une approbation prévue pour mi 2025. Conforme aux ordonnances de 2020, il intégrera par ailleurs les attendus de la loi Climat et Résilience. Par ailleurs, l'approbation préalable du PCAET à celle du SCoT permettra d'intégrer dans ce dernier

**Action N° 1 Promouvoir un aménagement durable et une construction exemplaire et intégrer ces notions aux documents d'urbanisme**

les éléments à décliner. À la suite de l'approbation du SCoT, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme permettra une mise en œuvre directe de cette fiche action.

## Action N° 2 Réaliser un diagnostic des friches et de la vacance

**Axe :** Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Identifier les friches et les possibilités d'utilisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les logements vacants grâce à des entretiens avec le réseau d'élus locaux</li> <li>• Recenser les friches : préparer le cadrage méthodologique (2024) puis lancer l'étude (2025)</li> </ul>	2023-2024	PETR	Etat, EPCI, Communes	pilote	partenaires

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
● ●	● ● ●	● ●				

**Politiques liées :** PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Réalisation de l'inventaire		PETR	1 fois

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Surfaces de friches réhabilitées Nombre de projets initiés		Communes / EPCI	Annuelle

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Ingénierie interne au PETR	<b>Moyens</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 
--	--	--

### Les actions déjà en cours :

--

## Action N° 3 Améliorer le fonctionnement des collectivités dans une logique d'exemplarité vis-à-vis des enjeux Climat Air Energie

**Axe :** Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Définir de manière annuelle une feuille de route pour porter le développement durable et décliner la politique bas carbone dans les pratiques des collectivités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour la CCSSOM et chaque EPCI volontaire, définir chaque année dans cette feuille de route les actions à conduire en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations de réhabilitation des bâtiments, équipements</li> <li>Suivi des consommations (énergie, eau...)</li> <li>Achats publics (pour lesquels des critères environnementaux seront étudiés etc.), en s'appuyant sur les SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables)</li> <li>Actions de communication (eau, déchets...)</li> <li>Actions de sensibilisation et de formation des agents/ élus</li> <li>Mobilité (flotte)</li> <li>Autres (actions en faveur de la trame noire...),</li> </ul> </li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI		Observateur 	Pilotes 
<b>Faciliter la mobilisation des aides pour accélérer la transformation des collectivités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une veille sur les dispositifs d'ingénierie (type CEP) et les labels et proposer aux communes/ EPCI des temps de présentations et d'échanges sur leur déploiement local</li> <li>Mobiliser les ressources liées au PTRTE pour favoriser l'accès aux financements des projets locaux</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR	Etat/ Région/ Département (comité de pacte)		
<b>Améliorer et réduire les déplacements liés au fonctionnement des collectivités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définir un cadre autorisant le télétravail et s'assurer que les agents disposent des moyens matériels nécessaires</li> <li>Organiser certaines réunions inter- ou intra-EPCI en visio-conférence lorsque cela est possible</li> <li>Permettre des horaires plus souples pour permettre le covoiturage</li> <li>Poursuivre le télétravail mis en place par la collectivité et répondant à la demande des agents ensuite :</li> <li>Equiper les bâtiments publics avec des salles de visio (1 lieu équipé pour le territoire à mettre en place)</li> <li>Organiser le covoiturage pour les réunion d'élus</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI, PETR		Pilote 	Pilotes 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

### Suivi de l'action

## Action N° 3 Améliorer le fonctionnement des collectivités dans une logique d'exemplarité vis-à-vis des enjeux Climat Air Energie

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Feuille de route annuelle de chaque EPCI réalisée	-	EPCI	Annuelle
Nombre d'actions réalisées annuellement pour chaque feuille de route	-	EPCI	Annuelle
Couverture du territoire en équipements visio		Communes, EPCI, PETR	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Part d'agents faisant du télétravail au moins 1 jour par semaine		Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Nombre de jours de télétravail moyen par agent		Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part d'élus venant en covoiturage pour les réunions		Communes, EPCI, PETR	Annuelle

### Modalités de financement

Budget prévu	Moyens	Financements disponibles :
 Inclus au fonctionnement des collectivités	 Inclus au fonctionnement des collectivités	

### Les actions déjà en cours :

## Action N° 4 Avoir un patrimoine public peu impactant

**Axe :** Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Planifier la rénovation performante du patrimoine public et la mettre en œuvre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une ingénierie pour suivre les investissements importants à mettre en place</li> <li>Rénover les bâtiments publics et les adapter au changement climatique :</li> <li>Réaliser des diagnostic énergie pour préconiser les changements à réaliser et rationaliser pour mieux connaître le parc de bâtiments</li> <li>Mettre en place un investissement intelligent et raisonné : a minima à l'échelle des EPCI en s'appuyant sur les aides disponibles type Climaxion</li> <li>Lors des rénovations, viser des labels ambitieux type BBC rénovation</li> <li>Changer les chaudières, isoler et rénover les bâtiments, tout en tenant compte de l'adaptation au changement climatique (végétalisation, masques solaires ...)</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI et communes	ADEME, région	Observateur 	Pilotes 
<b>Mettre en place des projets d'ENR (notamment solaires) sur les bâtiments publics</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'appuyer sur l'étude financée par l'Ademe pour réfléchir à l'implantation de solaire en autoconsommation des bâtiments publics, en lien avec le programme de rénovation</li> <li>Se saisir des opportunités lors des rénovation pour mettre en place des projets d'ENR&amp;R : solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermie, chaufferie biomasse etc.</li> <li>Encourager l'installation des pompes à chaleur eau/eau surtout pour les gros bâtiments communaux et publics (pour lesquels les investissements seront plus rentables et plus performants)</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI et communes	ADEME, région	Observateur 	Pilotes 
<b>Réduire l'impact de l'éclairage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les éclairages aux besoins et mouvements des habitants</li> <li>Avant tous travaux, identifier les besoins en éclairage du secteur</li> <li>Utiliser les innovations techniques pour optimiser l'éclairage public : Installer des détecteurs de présence pour allumer les éclairages uniquement lorsque cela est nécessaire</li> <li>Remplacer les éclairages les plus anciens par des ampoules LED</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI et communes	ADEME, région, SIEM	Observateur 	Pilotes 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

## Action N° 4 Avoir un patrimoine public peu impactant

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de bâtiments publics rénovés annuellement	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Surface de bâtiments publics rénovés annuellement	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part des rénovations annuelles atteignant des labels	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Nombre de chaudières changées pour des moyens de chauffage "propres"	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part des bâtiments publics équipés de moyens de chauffage "propres"	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Nombre annuels de projets ENR sur les bâtiments publics	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part des installations d'éclairage public performants	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Puissance ENR (par type d'ENR) installée annuellement		Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Evolution de la production d'ENR sur les bâtiments publics		Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Evolution des consommations de l'éclairage public		Communes, EPCI, PETR	Annuelle

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b>  Climaxion Fonds Vert
---	---	---

### Les actions déjà en cours :

--

## Action N° 5 Développer les ENR

**Axe :** Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Planifier, animer et étudier les ENR&amp;R pour rendre possible l'implantation des ENR&amp;R</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir des conseils indépendants sur le type d'énergie à privilégier, par exemple en lien avec la Maison de l'Habitat</li> <li>Avoir une cartographie pour la sélection endroits favorables de type cadastre solaire dans le cadre de la démarche d'identification des Zones d'Accélération des ENR. (par exemple : friches industrielles pour le solaire, bâtiments industriels et agricoles)</li> <li>Travailler avec les gestionnaires des réseaux à l'adaptation des réseaux d'énergie</li> <li>Mettre en place une structure et une organisation permettant de faire remonter les informations sur les projets d'ENR&amp;R du territoire, et plus largement impliquer les habitants dans le montage des projets d'énergie renouvelables pour faciliter leur acceptabilité</li> <li>Veiller à l'intégration paysagère et environnementale des projets ENR&amp;R, notamment en préférant l'implantation dans des sites à faible valeur écologique, en éloignant au maximum les installations de grande échelle des habitations, en maintenant si possible les haies, arbres existants (qui créent des masques visuels)</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR, communes	RTE, ENEDIS, EPCI	Pilote 	Partenaires 
<p><b>Accompagner les porteurs de projet dans le développement des ENR&amp;R (solaire, géothermie, pompe à chaleur, biomasse, bois énergie, récupération de chaleur)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Energie solaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter les entreprises à faire des diagnostics sur leurs bâtiments ou parkings et les sensibiliser</li> <li>Communiquer vers les particuliers sur les nouvelles possibilités en matière d'autoconsommation et sur les conseillers indépendants et objectifs comme la Maison de l'Habitat</li> <li>Sensibiliser les agriculteurs au photovoltaïque</li> </ul> </li> <li>Récupération de chaleur fatale : Promouvoir la récupération des chaleurs émises par les industries vers d'autres bâtiments</li> <li>Géothermie et pompes à chaleur : <ul style="list-style-type: none"> <li>S'appuyer sur les ressources déjà disponibles (ex : exploitation pétrolière)</li> <li>Identifier les besoins pour développer des réseaux de chaleur performants</li> <li>Envisager des sondages pour délimiter les régions favorables à la géothermie</li> </ul> </li> </ul>	Durée du PCAET	Porteurs de projets privés	Chambre d'agriculture Marne Développement	Observateur 	Observateur 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

## Action N° 5 Développer les ENR

**Politiques liées :** PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Cartographie type cadastre solaire réalisée (ZAENR)	Non réalisée	EPCI / PETR	
Structure de suivi des projets ENR&R mise en place	-	PETR	
Nombre de projets ENR&R par an et par type.	-	Structure de suivi des projets ENR&R	
Bilan du potentiel de bois énergie réalisé		PETR	
Part des déchetterie du territoire disposant d'une benne à bois		Syndicats de déchets	
Hectares de cultures à vocations énergétiques		RPG	

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la production ENR&R par type :			
Photovoltaïque	8 GWh en 2019	Observatoire Climat Air Énergie du Grand Est	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire Climat Air Énergie du Grand Est
Solaire thermique	0.3 GWh en 2019		
Géothermie	2,6 GWh en 2019 (+28 GWh de PAC aérothermique)		
Bois énergie / biomasse	0,5 GWh (cultures énergétiques)		
Eolienne	548 GWh en 2019		
Méthanisation	25 GWh		

#### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Inclus dans le fonctionnement et cotisations aux organismes tiers (Marne Développement)	<b>Moyens</b>  Mobilisation des acteurs de l'accompagnement	<b>Financements disponibles :</b>  Financements privés
---	---	---

#### Les actions déjà en cours :

## 2. AXE 2 : ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DURABLE

Action N° 6 Appuyer la structuration d'une filière alimentaire locale					
Axe :		Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable			
Objectifs de l'action :	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES			
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique			
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération			
	<input type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations			
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire			
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique			
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)			
Sous actions					
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Réaliser un Projet alimentaire territorial qui s'intéresserait aux thématiques suivantes :</b> Recensement et mise en réseau des acteurs du territoire, lutte contre le gaspillage alimentaire, création d'une centrale d'achats ...	Durée du PCAET	PETR ou EPCI ()	Chambre d'agriculture Association Chlorophylle, CLIC à Sézanne	Pilote 	Pilote 
<b>Aider à la transformation sur les exploitations (programme LEADER)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création, modernisation et/ou développement /ou de conditionnement</li> <li>Soutien aux études pour la mise en place de projet de transformation</li> <li>Mettre en réseau les acteurs pour coordonner les initiatives en matière de circuits courts</li> </ul>	2024	Porteurs privés	PETR, Région (co-financeur) Chambre Agriculture	Partenaire 	Partenaire 
<b>Aider à la commercialisation (programme LEADER)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En lien avec le PAT, impulser la création d'une coopérative de producteurs locaux du territoire</li> <li>Recenser les circuits courts et les AMAP du territoire et les communiquer aux habitants,</li> <li>Création ou développement de points de vente ou autres systèmes de commercialisation (LEADER)</li> <li>Matériel et équipement dédié exclusivement à la commercialisation sur les marchés ou autre commercialisation itinérante (LEADER)</li> <li>Soutien aux études pour la mise en place de projet de commercialisation (LEADER)</li> </ul>	2024	porteurs privés	PETR, Région (co-financeur) Chambre Agriculture	Partenaire 	Partenaire 
<b>Promouvoir les productions locales et sensibiliser le consommateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les habitants à l'intérêt de manger local, pour la santé et le climat, communiquer sur les principes d'alimentation saine et durable,</li> <li>Organiser des marchés de producteurs locaux, ...</li> </ul>	2024	Initiatives à faire émerger	PETR, Région (co-financeur) Chambre Agriculture / GEDA	Partenaire 	Partenaire 

## Action N° 6 Appuyer la structuration d'une filière alimentaire locale

### Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, de saison et bio

- Favoriser l'intégration des objectifs de la loi EGALIM dans les marchés de restauration scolaire
- Sensibiliser et former les agents en charge de ces services

2024

EPCI/  
CommunesChambre  
d'Agriculture  
Bio en Grand  
Est

Observateur



Pilote



### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

#### Politiques liées :

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de projets identifiés / soutenus / réalisés		Suivi du programme LEADER	
Couverture du territoire en points de distribution de produits locaux		EPCI / PETR	
Degré d'avancement des réflexions du PAT		EPCI/ communes / PETR	
Nombre d'actions de formation/ sensibilisation			
Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

#### Modalités de financement

##### Budget prévu

Via ouverture ligne  
LEADER

##### Moyens

Appui aux porteurs via  
l'ingénierie LEADER

##### Financements disponibles :

Région,  
LEADER : 215 000 €

### Les actions déjà en cours :

Durant l'année 2023, un temps de sensibilisation et d'échanges sur l'opportunité d'une démarche de PAT a été conduit, conduisant les élus à ne pas se positionner sur l'appel à projets 2024. Néanmoins, les réflexions restent ouvertes et pourront évoluer durant la vie du PCAET. Parallèlement, des actions « isolées » en lien avec l'alimentation locale peuvent être conduites sur le territoire.

# Action N° 7 Encourager des pratiques et techniques culturales plus respectueuses de l'environnement et moins émissives

**Axe :** Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

## Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Accompagner les agriculteurs dans la transition de leurs pratiques culturales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et accompagner les agriculteurs aux pratiques par sous-secteurs sur les bénéfices et problèmes des différentes techniques (cultures d'hiver, goutte à goutte plutôt que d'autres modes d'irrigation, choix des variétés à diversifier, réutilisation des eaux ...)</li> <li>Accompagner au développement d'outils de transformation et de vente qui peuvent être amenés à changer dans le cadre de la diversification des cultures (par exemple : développer les débouchés des légumineuses),</li> <li>S'appuyer sur l'AMI « Prairie et Elevage en Bassée » : pour des activités agricoles rémunératrices en faveur de la biodiversité et de l'eau pour porter des actions en faveur d'une optimisation de la gestion des prairies Développer un conseil de gestion de l'eau pour uniformiser les pratiques</li> </ul>	Durée du PCAET	Chambre d'agriculture, CIVAM, GEDA	Coopératives, Agence de l'eau	Observateur 	Partenaire (relais en mise en relation) 
<p><b>Améliorer les capacités de stockage par le sol du CO2 sur le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Informer les agriculteurs sur les avantages et les bénéfices des pratiques permettant d'augmenter la séquestration carbone pour lutter contre la sensation de « perte de zone de culture »</li> <li>Communiquer sur les aides actuelles pour la plantation de haies et d'arbres</li> <li>Former et accompagner les agriculteurs à l'agroforesterie et à la gestion des haies bocagères en informant sur leurs bénéfices</li> </ul>	Durée du PCAET	Chambre d'agriculture, CIVAM, GEDA	Coopératives, Agence de l'eau	Observateur 	Partenaire (relais en mise en relation) 
<p><b>Réduire les émissions liées à l'activité agricole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'enfouissement des engrais, les bonnes pratiques culturales et sensibiliser les agriculteurs (réunions d'information, entretiens, conseil, transmission d'informations et de documentation existantes ...)</li> <li>Développer l'usage des biocarburants et d'énergies moins émissives pour les engins agricoles</li> <li>Favoriser les échanges entre les agriculteurs pour permettre les échanges de bonnes pratiques et de lever certaines réticences</li> </ul>	Durée du PCAET	Chambre d'agriculture, CIVAM, GEDA	Coopératives, Agence de l'eau	Observateur 	Partenaire (relais en mise en relation) 

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

**Politiques liées :**

## Action N° 7 Encourager des pratiques et techniques culturales plus respectueuses de l'environnement et moins émissives

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'agriculteurs sensibilisés aux pratiques plus vertueuses		Chambre d'Agriculture	Annuelle
Part des légumineuses dans les rotations		RPG	Annuelle
Mètres linéaires de haies plantés		Chambre d'Agriculture	Annuelle
Evolution de la surface d'agroforesterie sur le territoire		RPG	Annuelle

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Consommations d'eau de l'agriculture		Agence de l'eau	Annuelle
Evolution des émissions du secteur agricole	172,8 kteq CO2	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire

#### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  En attente arbitrage sur convention Chambre d'Agriculture	<b>Moyens</b>  Convention Chambre d'Agriculture pour prestations « sur mesure »	<b>Financements disponibles :</b>  Agence de l'Eau
---	--	--

#### Les actions déjà en cours :

--

### 3. AXE 3 : FAVORISER UNE ECONOMIE RESILIENTE ET DURABLE

#### Action N° 8 Structurer la filière des professionnels pour la rénovation

**Axe :** Favoriser une économie résiliente et durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

#### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p>Etudier la mise en place d'une formation des professionnels du bâtiments aux enjeux énergétiques et aux solutions techniques plus durables (matériaux biosourcés, ressources locales, etc.)</p> <p>Sur la question de l'approvisionnement en matériaux biosourcés, veiller à ne pas prélever les ressources dans les espaces protégés (ZNIEFF, Zones Natura 2000...).</p>		Maison de l'habitat	FFB, CAPEB, Chambre des métiers, Ordre des architectes, EPCI	Pilote via la Maison de l'habitat 	Partenaires 
<p><b>Communiquer sur les professionnels de la construction durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les artisans RGE</li> <li>• Sensibiliser les artisans non labellisés RGE à cette certification</li> <li>• Communiquer sur les artisans RGE au travers des conseils prodigués par la Maison de l'Habitat</li> </ul>	Durée du PCAET	Maison de l'habitat	FFB, CAPEB, Chambre des métiers, Ordre des architectes, EPCI	Pilote via la maison de l'habitat 	Partenaires 

#### Conditions de mise en œuvre

##### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

**Politiques liées :**

#### Suivi de l'action

##### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
CR activité Maison de l'Habitat			Annuelle
Evolution du nombre d'artisans RGE sur le territoire	138 en septembre 2023	<a href="https://data.ademe.fr/datasets/liste-des-entreprises-rge-2">https://data.ademe.fr/datasets/liste-des-entreprises-rge-2</a>	Annuelle

##### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

## Action N° 8 Structurer la filière des professionnels pour la rénovation

### Modalités de financement

Budget  
prévu



ETP



Financements  
disponibles :



### Les actions déjà en cours :

Cette action est intégrée dans le conventionnement SARE 2021-2024. A voir sous quelles modalités cela sera poursuivi dans le cadre des pactes territoriaux avec l'Anah.

# Action N° 9 Accompagner les entreprises et les industries dans leur transition énergétique

**Axe :** Favoriser une économie résiliente et durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

## Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Accompagner les acteurs économiques, notamment industriels, sur les sujets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilité décarbonnée et éco-conduite</li> <li>Eco-conception et valorisation des déchets</li> <li>Démarches d'EIT et synergies inter-entreprises</li> <li>Réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES dans les process et dans les bâtiments</li> <li>Promotion des ENR&amp;R, notamment sur les questions d'autoconsommation et d'autoconsommation collective , ou encore de mutualisation des projets d'ENR&amp;R</li> </ul> <p><b>Cet accompagnement prendra la forme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'événements thématiques locaux (1 à 2 par an) abordant nouveautés/ aides/ dispositifs et outils, retours d'expériences, sensibilisation...</li> <li>Valorisation et participation aux réseaux départementaux, notamment Marne Industrie et</li> <li>Accompagnement individuels (rencontre des dirigeants)</li> </ul>	Durée du PCAET	Marne Développement	EPCI, PETR, ADEME, Région, CCI	Partenaire 	Partenaire 
<p><b>Accompagner la décarbonation de l'industrie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les projets de décarbonation des industries du territoire (rencontres individuelles).</li> <li>Orienter et conseiller les industriels pour faciliter la réussite de leurs projets</li> </ul>	2024	Marne Développement	EPCI, PETR, ADEME, Région, CCI	Observateur 	Partenaire 

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

**Politiques liées :**

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre annuel de projets industriels d'ENR&R financés		Marne Développement	Annuelle
Nombre d'entreprises ayant réalisées des actions de sensibilisation à l'environnement		Marne Développement	Annuelle
Représentation des entreprises locales dans les réseaux		Marne Développement	Annuelle

## Action N° 9 Accompagner les entreprises et les industries dans leur transition énergétique

Nombre d'événements organisés et participation locale		Marne Développement	Annuelle
---	--	---------------------	----------

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Puissance des projets industriels d'ENR&R		Marne Développement	
Evolution de la consommation du secteur industriel	815 GWh (en 2019)	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des émissions de GES du secteur industriel	191 kteq CO2(en 2019)	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Inclus dans le financement par les EPCI et partenaires de Marne Développement	<b>Moyens</b>  Convention PETR / Marne Développement	<b>Financements disponibles :</b>  Financements thématiques AAP à identifier
---	--	--

### Les actions déjà en cours :

--

## Action N° 10 Rénovier les bâtiments tertiaires

**Axe :** Favoriser une économie résiliente et durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Sensibiliser les professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer aux entreprises tertiaires les différentes aides (financières et techniques) disponibles en termes de rénovation du bâti, en priorité les bâtiments les plus anciens et énergivores <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diagnostics possibles via la CCI et CA</li> <li>○ CMA : Maison de l'Habitat, Aides Climaxion</li> <li>○ Autres dispositifs (ORT, PVD, ...)</li> </ul> </li> <li>• Impliquer les collectivités comme repères pour les petits commerces et petites structures : les former et documenter sur les relais et aides existants pour qu'elles puissent renseigner efficacement les entreprises qui viendraient les questionner</li> </ul> <p><b>Dans le cadre de travaux de rénovations de façades, effectuer les travaux en dehors des périodes de nidification, et maintenir si possible les anfractuosités, ou utiliser des parpaings nichoirs qui s'intègrent directement dans le mur.</b></p>	Durée du PCAET	Maison de l'habitat	, EPCI, PETR, ADEME, Région, Consulaires	Partenaire 	Partenaire 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'actions réalisées à destination des professionnels		Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel d'entreprises tertiaires demandant des conseils de rénovation: Nombre d'actes B1 et B2 SARE		Maison de l'Habitat	Annuelle

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

## Action N° 10 Rénover les bâtiments tertiaires

Budget prévu



ETP



Financements disponibles :



Les actions déjà en cours :

--

## 4. AXE 4 : HABITER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Action N° 11 Promouvoir la sobriété et limiter l'empreinte environnementale de l'habitat						
Axe : Habiter durablement le territoire						
Objectifs de l'action :	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES <input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération <input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations <input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire <input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique <input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)					
<b>Sous actions</b>						
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI	
<b>Définir et mettre en œuvre un programme d'animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des balades thermiques</li> <li>Mettre en place une action communale et constituer une équipe capable de présenter ces enjeux, avec des supports pédagogiques</li> <li>Organiser une soirée ou un événement en lien avec la rénovation des logements par la collectivité avec les différents financeurs et acteurs de la thématique, etc.</li> <li>Présenter sur le site internet les compte-rendus des réunions d'information</li> <li>Rappeler les bonnes pratiques d'usages (aération, chauffage, cuisine, eau chaude sanitaire) par des articles et communiqués sur le site communal</li> <li>Renvoyer vers le site de la Maison de l'Habitat</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR / Maison de l'habitat	EPCI/ Communes	Pilote 	Partenaire 	
<b>Orienter les administrés vers les bons relais et travaux les plus impactants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les propriétaires, occupants, et bailleurs aux enjeux autour de la réduction de l'empreinte environnementale de l'habitat et sur les travaux de rénovation les plus impactants et sur les enjeux relatifs à la qualité de l'air.</li> <li>Relayer les aides, informations et structures existantes grâce aux bulletins municipaux, gazette (modes de chauffage, rénovation, ENR résidentielles ...)</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR/ Maison de l'habitat	EPCI/ Communes	Pilote 	Partenaire 	
<b>Conditions de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Politiques liées :						
<b>Suivi de l'action</b>						
<b>Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation</b>						
Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation			
Nombre annuel de balades thermiques		Maison de l'Habitat	Annuelle			

## Action N° 11 Promouvoir la sobriété et limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

Nombre annuel de participants aux balades thermiques		Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel d'actions de sensibilisation autour des enjeux de l'habitat		Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre de particuliers sollicitant des conseils auprès de la maison de l'habitat = nombre d'actes SARE		Maison de l'Habitat	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des consommations résidentielles fossiles	104 GWh en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel	378 GWh en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel par habitant	10,87 MWh/hab en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des émissions de GES du résidentiel par habitant	35 684 teq CO2 en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>Moyens</b>  Conseillers rénovations mobilisés, en lien avec l'opérateur OPAH	<b>Financements disponibles :</b>  Programme SARE puis pacte territorial Anah (dynamique de la rénovation)
---	---	--

### Les actions déjà en cours :

--

## Action N° 12 Rénover l'habitat privé et l'adapter au changement climatique

**Axe :** Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Accompagner les ménages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller sur les solutions techniques et aider à la décision, y compris sur la question des systèmes de chauffage décarbonés</li> <li>Identifier les démarches administratives et aides mobilisables et appuyer les ménages dans le parcours.</li> <li>Orienter vers un accompagnement à la définition d'un programme de travaux performant et adapté à la situation du ménage</li> <li>Proposer un accompagnement pour des publics ciblés si nécessaire</li> </ul>	2024	PETR	MH Opérateur OPAH Anah	Pilote 	Observateur 
<p><b>Financer les travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Constituer et gérer un fonds d'intervention local, autour de priorités ciblées, facilitant le passage à l'acte des ménages, notamment les plus fragiles (en complémentarité des aides nationales)</li> </ul> <p>De même que pour les travaux de rénovation sur le tertiaire, dans le cadre de travaux de rénovation de façade, effectuer au maximum les travaux en dehors des périodes de nidification, et maintenir dans la mesure du possible les anfractuosités, ou intégrer des parpaings-nichoirs directement dans le mur.</p> <p>Sur la question du chauffage au bois, inciter et sensibiliser à du chauffage de qualité, à l'utilisation d'appareils performants, à un allumage inversé (par le haut), au ramonage des conduits...</p>	2024	PETR	EPCI Région	Pilote 	Observateur 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de particuliers accompagnés par la MH - actes A4 + OPAH		Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel de financements accordés par la OPAH / Aide locale /MPR		Maison de l'Habitat	Annuelle

## Action N° 12 Rénover l'habitat privé et l'adapter au changement climatique

Montant annuel total des financements accordés par la OPAH / Aide locale /MPR		Maison de l'Habitat	Annuelle
---	--	---------------------	----------

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel	378 GWh en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel par habitant	10,87 MWh/hab en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des émissions de GES du résidentiel	35 684 teq CO2 en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des émissions de GES du résidentiel par habitant	1,03 teq CO2/hab en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  OPAH : SARE :	<b>Moyens</b>  0.2 ETP interne Opérateur OPAH Conseillers rénovation	<b>Financements disponibles :</b> 
--	---	---

### Les actions déjà en cours :

Le territoire du PETR bénéficie d'un accompagnement des ménages via une contractualisation de l'OPAH d'une part et du SARE, en lien avec le Pays d'Eprenay, qui permet de couvrir l'ensemble de la population jusqu'à fin 2024. Les modalités d'une contractualisation unique au sein d'un Pacte Territorial avec l'Anah à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 sont en cours de définition afin de maintenir le service et d'élargir l'accompagnement conformément au référentiel France Rénov'.

L'aide locale est déjà instituée pour la période 2023-2026.

# Action N° 13 Rénover les logements collectifs sociaux et les adapter au changement climatique

**Axe :** Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

## Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Proposer des réunions d'informations à destination des bailleurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une réunion d'information entre le bailleur, les propriétaires occupants des bâtiments collectifs autre que le bailleur social avec les collectivités, l'Etat pour montrer l'état des bâtiments et ce qui est demandé par la loi</li> <li>S'appuyer sur la cartographie des bâtiments collectifs pour identifier les bâtiments d'étiquette D et G prioritaires pour faire une programmation des réhabilitations et communiquer sur les aides disponibles</li> </ul> <p>De même que pour l'action précédente, veiller à mettre en place des mesures protégeant les oiseaux dans les rénovations de façades et à sensibiliser à un chauffage au bois performant.</p>		PETR, Maison de l'Habitat		<p>Pilote</p> 	<p>Partenaire</p> 

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

**Politiques liées :**

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Réunion d'information entre bailleur (social), propriétaires occupants réalisée		MH	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

## Modalités de financement

<p><b>Budget prévu</b></p> 	<p><b>ETP</b></p> 	<p><b>Financements disponibles :</b></p> 
---	---	--

**Les actions déjà en cours :**

<b>Action N°</b>	<b>13</b>	<b>Rénover les logements collectifs sociaux et les adapter au changement climatique</b>
------------------	-----------	---

## Action N° 14 Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité

**Axe :** Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Poursuivre les actions du groupe de travail "précarité" dans le cadre de l'OPAH</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un groupe partenarial regroupant les acteurs sociaux, afin de travailler à une orientation des ménages repérés via l'approche habitat/logement.</li> </ul>		PETR	Opérateur OPAH, acteurs sociaux, PDLHI, EPCI	Pilote 	partenaires via les CCAS 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Groupe créé		PETR	Annuelle
Nombre de réunions tenus / nombre de partenaires associés		PETR	Annuelle
Nombre de situations repérées/ traitées		PETR	Annuelle

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de projets soutenus		PETR	Annuelle
Economies d'énergies réalisées		PETR	Annuelle

#### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Inclus dans le fonctionnement du PETR, en lien avec l'OPAH/ SARE	<b>Moyens</b>  Mission du chargé de développement	<b>Financements disponibles :</b>  Anah (pacte territorial)
--	---	---

### Les actions déjà en cours :

## Action N° 15 Protéger les écosystèmes

**Axe :** Habiter durablement le territoire

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Préserver la ressource en eau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'inspirer des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) existants sur d'autres territoires pour définir une feuille de route à l'échelle de chaque EPCI</li> <li>Installer des récupérateurs d'eaux de pluie sur les bâtiments publics dans les nouvelles constructions et lors des réhabilitations</li> <li>Lutte contre les fuites du réseau d'eau : planifier des travaux de renouvellement ou réparation des réseaux</li> <li>Elaborer des Contrats de Territoire Eau et Climat (CTEC)</li> <li>Encourager les particuliers à installer des récupérateurs d'eau</li> </ul>		EPCI, gestionnaires d'AEP	Agence de l'eau	Observateur 	Pilote 
<b>Poursuivre les actions d'éducation à l'environnement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Eduquer à l'environnement et aux bénéfices des zones humides (Saint Gond, abords de la Seine)</li> <li>Organiser des programmes de sensibilisation auprès des publics scolaires, de la petite enfance avec des visites de sites naturels, explication des enjeux etc.</li> <li>Sur les sites naturels d'intérêt n'en disposant pas, installer des panneaux d'information à destination du grand public pour les sensibiliser à leur préservation</li> </ul>		Associations, Structures de gestion des sites	Agence de l'eau, structures de gestion des sites naturels	Observateur 	Partenaire 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Taux de fuites des réseaux	CCBC : 54,7% en 2021 (partie gérée en régie), 72,61% (partie gérée par Suez) CCSSOM : 79.2% en 2021 CCSM : -	RPQS Eau	annuelle
Nombres d'opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès des scolaires et de la petite enfance			annuelle
Part des sites naturels d'intérêt disposant de panneaux d'information		EPCI, communes	annuelle

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

## Action N° 15 Protéger les écosystèmes

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des consommations d'eau du territoire (m3)	CCBC : 334 533 m <sup>3</sup> en 2021 (partie gérée en régie), 165 147 m <sup>3</sup> (partie gérée par Suez)	RPQS Eau	annuelle
Quantités d'eau de stations d'épuration réutilisées	CCSSOM : 614 480 m <sup>3</sup> en 2021 CCSM : -	RPQS Eau	annuelle

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 	Agence de l'eau
---	---	--	-----------------

### Les actions déjà en cours :

--

## Action N° 16 Réduire la production de déchets

**Axe :** Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Faire des campagnes de prévention et sur la gestion des déchets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une feuille de route de réduction de production de déchets</li> <li>• Dans le cadre de la loi AGEC, proposer à chaque habitant du territoire une solution de tri à la source de leur biodéchets (ramassage des biodéchets, composteurs individuels, composteurs collectifs, poules ...)</li> <li>• Sensibiliser via des campagnes de communication, des événements aux bonnes pratiques pour réduire la production de déchets et améliorer le tri, former au compostage</li> <li>• Réduire la fréquence de passage</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI	Syndicat de gestion des déchets SYVALOM	Observateur 	Pilote 
<p><b>Promouvoir l'économie circulaire et réemploi (cf. LEADER)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et promouvoir les acteurs de la réparation et du réemploi (ex : ressourceries) dans une démarche vertueuse et durable de réduction et valorisation des déchets</li> <li>• Sensibiliser et communiquer sur l'économie circulaire, le prêt, le réemploi (relayer les campagnes nationales, cartographie des acteurs, communication)</li> <li>• Développer un réseau d'acteurs de l'économie circulaire (accompagner le développement d'acteurs de l'ESS notamment commerces, ressourcerie ...), en engageant par exemple la réflexion sur le développement de filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP)</li> </ul>		PETR	EPCI, Marne développement, CCI, région	Pilote 	Partenaires 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Part d'habitants disposant d'une solution de tri / gestion des biodéchets		EPCI / syndicats de déchets	Annuelle
Nombre annuel de campagnes de sensibilisation à la réduction et à la gestion des déchets		EPCI / syndicats de déchets	Annuelle
Nombre d'initiatives identifiées/ accompagnées		EPCI / syndicats de déchets	Annuelle

## Action N° 16 Réduire la production de déchets

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la quantité de déchets produits collectés	CCSSOM (chiffres 2021) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• OM : 5 449,29 t</li> <li>• EMR : 660,21 t</li> <li>• AV : 995,52 t</li> <li>• Déchetteries : 6411,32 t</li> </ul> CCSM : voir RPQS CCBC : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Total : 4592,531 t</li> <li>• OMR : 1930,97 t</li> <li>• Recyclable : 233,95</li> <li>• Verre : 331,097t</li> </ul>	RPQS Déchets	Annuelle
Evolution de la quantité de déchets produits collectés par habitant	CCSSOM : <ul style="list-style-type: none"> <li>• OMR : 247 kg/hab</li> <li>• Tri : 30kg/hab</li> <li>• Déchetterie : 291 kg/hab</li> <li>• Verre : 45 kg/hab</li> </ul> CCSM : voir RPQS	RPQS Déchets	Annuelle

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 	Ademe
---	---	--	-------

### Les actions déjà en cours :

L'association PISTE porte depuis 2021 une réflexion sur l'implantation d'une ressourcerie sur le territoire. Cette action fait l'objet d'un suivi dans le cadre du PTRTE.

## Action N° 17 Mettre en place un réseau de chaleur urbain

**Axe :** Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Etudier l'opportunité d'un réseau de chaleur sur la ville de Sézanne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir l'opportunité et la faisabilité du projet.</li> <li>• Quantifier le potentiel e identifier les débouchées publiques et privées</li> </ul>	En cours (2024)	CCSSOM	ADEME	Observateur 	Pilote 
Déploiement selon conclusions de l'étape précédente					

### Conditions de mise en œuvre

**Calendrier prévisionnel**

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Réseau de chaleur urbain créé	Etape étude de faisabilité		

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Quantité de chaleur fournie par le RCU	0 GWh	Bilan de fonctionnement du RCU	Annuelle

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Etude : 40 000 €	<b>Moyens</b>  Suivi par la collectivité Bureau d'études	<b>Financements disponibles :</b> 
--	---	--

### Les actions déjà en cours :

Etude d'opportunité et de faisabilité lancée en 2023

## 5. AXE 5 : AMELIORER LA MOBILITE ET STRUCTURER UNE OFFRE PLUS DURABLE

Action N° 18 Coordonner la mobilité						
<b>Axe :</b> Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable						
<b>Objectifs de l'action :</b>						
<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES					
<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique					
<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération					
<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations					
<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire					
<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique					
<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)					
Sous actions						
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI	
<b>Mettre en place le comité des partenaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mutualiser le comité des partenaires à l'échelle du PETR</li> <li>S'inscrire dans la dynamique du Bassin de Mobilité Sud Champagne</li> </ul>	2024	PETR / EPCI	Groupe "Famille Rurale"	Pilote 	Pilote 	
<b>Promouvoir l'existant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser les entreprises et syndicats de transports scolaires pour les déplacements des salariés dans la mesure du possible, démocratiser leur accès et développer leurs passages hors temps scolaires</li> <li>Améliorer les transports vers les gares en faisant une étude des besoins,</li> <li>Communiquer sur les opportunités du covoiturage et les aires existantes</li> </ul>	2024	EPCI		Partenaire 	Pilote 	
<b>Initier un Plan de Mobilité Simplifié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire un diagnostic de l'offre et de la demande en termes de mobilité</li> <li>Envisager un plan de mobilité simplifié adapté aux spécificités du territoire</li> </ul>	2026	en discussion soit PETR soit EPCI		A définir	A définir	
Conditions de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Politiques liées :						
Suivi de l'action						
Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation						
Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation			
Comité des partenaires créé		PETR / EPCI	1 fois			
Nombre de participants au comité des partenaires		Comité des partenaires	Annuelle			

## Action N° 18 Coordonner la mobilité

Etat des lieux des mobilités réalisé		PETR / EPCI	1 fois
Plan de mobilité simplifié réalisé		PETR / EPCI	1 fois
Diagnostic de l'offre et la demande en termes de mobilité réalisé		PETR / EPCI	1 fois
Page internet mobilité sur sites EPCI / PETR		PETR / EPCI	1 fois

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Intégré au fonctionnement des collectivités	<b>Moyens</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 
---	--	--

### Les actions déjà en cours :

La CCSSOM a engagé un travail d'enquête auprès des habitants de son territoire en 2024. L'analyse permettra d'initier la dynamique d'actions en faveur de la mobilité en zones rurales.

## Action N° 19 Développer le co-voiturage

**Axe :** Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Inciter au covoiturage par la mise à disposition d'outils (application locale)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier l'opportunité d'élargissement d'ecovoit</li> <li>Réaliser un benchmark des solutions de covoiturage</li> </ul>	2024	EPCI	PETR	Partenaire 	Pilotes 
<b>Aménager des aires de covoiturage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les parkings situés à des endroits stratégiques pour le covoiturage</li> <li>Identifier les zones nécessitant la création d'un nouveau parking ou d'une nouvelle aire de covoiturage</li> <li>Aménager ces aires de parking en privilégiant les terrains déjà artificialisés et aménagés et en pensant à la multimodalité (prévoir des stationnements vélo)</li> <li>Si une aire de covoiturage doit être réalisée sur un terrain non artificialisé, alors aménager l'aire de covoiturage de manière à réduire l'imperméabilisation (revêtement perméable, végétalisation ...)</li> </ul>	2024-2030	Communes	PETR, EPCI	Partenaire 	Partenaires 
<b>Développer des Plans de Déplacements InterEntreprises et l'autopartage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer aux entreprises du territoire les avantages et accompagnements disponibles pour la réalisation de Plans de Déplacements InterEntreprises</li> <li>Identifier par zone d'activité les entreprises volontaires à la réalisation de Plans de Déplacements InterEntreprises</li> <li>Accompagner ces entreprises dans la réalisation de leurs plans</li> </ul>	A partir 2025	Marne Développement	AXON Câble	Observateur 	Partenaire 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Application disponible	-		1 ou 2 fois
Evolution du nombre d'utilisateurs		Application	Annuelle
Nombre annuel de trajets en covoiturage réalisés		RPC / Application	Annuelle

## Action N° 19 Développer le co-voiturage

* Nombre d'aires de covoiturage aménagées Nombre annuel d'entreprises du territoire sensibilisées aux Plans de Déplacements InterEntreprises Part d'entreprises du territoire concernées par un Plans de Déplacements InterEntreprises	-		1 fois Annuelle Annuelle Annuelle
---	---	--	--

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b>  Fonds Vert (mesure covoiturage)
---	---	--

### Les actions déjà en cours :

--

## Action N° 20 Développer les modes actifs

**Axe :** Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Développer les infrastructures cyclables</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sécuriser l'accès à la véloroute et développer les pistes cyclables</li> <li>De même que pour les aires de covoiturage, privilégier les surfaces déjà artificialisées pour les aménagements, et réduire l'imperméabilisation par l'utilisation de revêtements perméables</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI / Communes	PETR	Observateur 	Partenaire 
<b>Améliorer la marchabilité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des parkings relais aux entrées de ville</li> <li>Généraliser les secteurs piétonnisés</li> <li>Sécuriser l'accès piéton des abords d'écoles</li> <li>Encourager les projets de pédibus</li> </ul>		Communes	EPCI, PETR	Observateur 	Partenaire 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Accès à la véloroute sécurisé			1 fois
Mètres linéaires de pistes cyclables créés / aménagés annuellement			Annuel

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

#### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 
---	---	--

### Les actions déjà en cours :

## Action N° 21 Pérenniser les infrastructures de transport de marchandises

**Axe :** Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Conserver et promouvoir les lignes Capillaires pour le fret ferroviaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler avec les gestionnaires des lignes capillaires pour le fret ferroviaire pour s'assurer de leur pérennité</li> </ul>		EPCI	Etat / Région / Chargeurs	Observateur 	Pilotes 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

#### Politiques liées :

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Recensement des besoins et contraintes réalisés			1 fois
Nombre d'entreprises engagées pour la mutualisation des transports			Annuelle
Lignes de fret conservées			Annuelle

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

#### Modalités de financement

**Budget prévu**



**ETP**



**Financements disponibles :**



### Les actions déjà en cours :

## Action N° 22 Réduire l'impact des déplacements motorisés

**Axe :** Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Promouvoir les bonnes pratiques de mobilité auprès des professionnels (cf. FA 10)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Former et sensibiliser à l'écoconduite les chauffeurs professionnels : contacter les entreprises du territoire pour identifier leurs besoins et pratiques actuelles</li> <li>Informer les employés de type chauffeurs sur leur consommation de carburant pour les sensibiliser aux avantages de l'éco-conduite</li> <li>Faire un retour aux professionnels sur les économies de carburant qu'ils réalisent</li> </ul>		Marne Développement	Entreprises de transport	Observateur 	Observateur 
<b>Développer un réseau d'énergies "propres"</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un réseau d'énergie "propre" : électricité, hydrogène, GnV (bioGnV idéalement) et développer les bornes, (par exemple sur les parkings de covoiturage de l'action 24), et de manière équilibrée sur le territoire pour obtenir un maillage suffisamment dense. Trouver un équilibre entre les bornes permettent la recharge pour des déplacements de proximité moins rapides et celles plus rapides pour les déplacements « longue durée ».</li> <li>Identifier les entreprises devant installer des bornes de recharge et communiquer sur les bornes déjà existantes en lien avec le SDIR</li> <li>Réfléchir à l'implantation d'une station multi-énergie par EPCI.</li> </ul>		EPCI	SIEM	Observateur 	Pilotes 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre annuel de bornes électriques de recharge installées			Annuelle
Nombre annuel de bornes GnV installées			Annuelle

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

## Action N° 22 Réduire l'impact des déplacements motorisés

### Modalités de financement

Budget prévu



ETP



Financements disponibles :



Les actions déjà en cours :

## 6. AXE 6 : ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET

Action N° 23 Porter les enjeux Climat Air Energie dans les politiques du territoire						
<b>Axe :</b> Assurer la mise en œuvre du PCAET						
<b>Objectifs de l'action :</b>						
<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES <input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)						
<b>Sous actions</b>						
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI	
<b>Communiquer sur les enjeux Climat Air Energie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la pédagogie pour illustrer et rendre concrète la transition écologique en développant des formations, utilisant des outils</li> <li>Etudier les méthodes des autres territoires pour reproduire ce qui est adapté et intéressant pour le PETR et les EPCI.</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR et EPCI	Maison de l'habitat, Région	Pilote 	Pilotes 	
<b>Se fixer des objectifs complémentaires du PCAET pour dynamiser la politique Climat Air Energie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une Commission Développement Durable et l'utiliser pour arbitrer certaines décisions</li> <li>Imposer les enjeux du développement durable dans la grille de lecture et de décision des différents choix de la collectivité</li> <li>Viser l'obtention de labels pour motiver le territoire à s'engager (ex : Territoire Engagé pour la Transition Ecologique Climat Air Energie)</li> <li>Participer aux réseaux des acteurs de la transition</li> </ul>		EPCI Communes	PETR	Partenaire 	Pilotes 	
<b>Conditions de mise en œuvre</b>						
<b>Calendrier prévisionnel</b>						
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Politiques liées :</b>						
<b>Suivi de l'action</b>						
<b>Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation</b>						
Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation			
Nombre annuel de communication, sensibilisation aux enjeux C.A.E réalisés			Annuelle			
Commission développement durable mise à place			1 fois			
Démarches de labellisation en cours/obtenues			Annuelle			
<b>Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation</b>						

## Action N° 23 Porter les enjeux Climat Air Energie dans les politiques du territoire

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
------------	----------------------------------	-------------------	---------------------------

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 
---	---	--

### Les actions déjà en cours :

--

## Action N° 24 Coordonner et animer la transition Climat Air Energie

**Axe :** Assurer la mise en œuvre du PCAET

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
  - Sobriété énergétique
  - Développement des énergies renouvelables et de récupération
  - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
  - Séquestration Carbone sur le territoire
  - Adaptation du territoire au changement climatique
  - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Constituer et animer un comité de pilotage pérenne dédié au PCAET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une gouvernance PCAET à l'échelle du PETR :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identifier les parties prenantes à intégrer à ce Comité de Pilotage (au moins 1 élu et 1 agent de chaque collectivité, au moins 1 représentant du PETR)</li> <li>○ Associer les partenaires.</li> <li>○ Mobiliser les citoyens autant que possible au sein de ces instances, afin de favoriser l'acceptation des projets, l'adhésion au PCAET, que ce soit par de la consultation, de la concertation ou de la co-construction</li> <li>○ Fixer les modalités de fonctionnement de ce comité de pilotage</li> <li>○ Organiser des rencontres annuelles</li> </ul> </li> <li>• Suivre et communiquer sur les avancées du PCAET</li> <li>• Organiser l'évaluation à mi-parcours du PCAET (3 ans après le début de sa mise en oeuvre)</li> </ul>	2024	PETR	EPCI, Etat, Région, Ademe  Chambre d'Agriculture, Marne Développement  Conseil de développement	Pilote 	Partenaires 
<p><b>S'appuyer sur les moyens financiers et humains existants pour l'animation du PCAET et en déployer de nouveaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir une mission d'animation du PCAET au sein de l'équipe du PETR</li> <li>• Etudier l'opportunité de mobiliser les outils financiers existants dans le cadre de Climaxion pour financer la politique Climat Air Energie au travers d'un ETP pour suivre la politique écologique ou des campagnes de communication</li> </ul>	A compter de 2025	PETR	EPCI, Etat, Région, Ademe	Pilote 	Partenaires 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

**Politiques liées :**

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Comité de pilotage du PCAET créé			1 fois
Création du référentiel de suivi			1 fois
Nombre de réunions annuelles du COPIL PCAET			Annuelle

## Action N° 24 Coordonner et animer la transition Climat Air Energie

Evaluation à mi-parcours du PCAET réalisée			1 fois
--	--	--	--------

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  inclus dans l'EPT de direction	<b>ETP</b>  0,2	<b>Financements disponibles :</b>  Climaxion, dispositif "Accélérateur de transition", CEP ADEME pour le financement des postes de chargé.e.s de mission Fonds vert (ingénierie)
--	---	---

### Les actions déjà en cours :

--



Allemanche-Launay-et-Soyer - Allemant - Anglure  
Angluzelles-et-Courcelles - Bagneux - Bannes - Barbonne-Fayel  
Baudement - Bergères sous Montmirail - Bethon - Boissy le Repos  
Bouchy-St Genest - Broussy le Grand - Broussy le Petit - Broyes  
Champguyon - Chantemerle - Charleville - Châtillon sur Morin  
Chichey - Clesles - Conflans sur Seine - Connantray-Vaufrey  
Connantre - Corfélix - Corrobert - Corroy - Courcemain  
Courgivaux - Escardes - Esclavolles-Lurey - Esternay  
Euvy - Faux-Fresnay - Fère-Champenoise - Fontaine-Denis  
Fromentières - Gaye - Gourgançon - Granges sur Aube  
Janvilliers - Joiselle - La Celle sous Chantemerle  
La Chapelle-Lasson - La Forestière - La Noue  
La Villeneuve lès Charleville - Lachy - Le Gault-Soigny  
Le Meix-Saint Epoing - Le Thout Trosnay - Le Vézier  
Les Essarts le Vicomte - Les Essarts lès Sézanne - Linthelles  
Linthés - Marcilly sur Seine - Margny - Marigny Le Grand  
Marsangis - Mécringes - Mœurs-Verdey - Mondement-Montgivroux  
Montgenost - Montmirail - Morsains - Nesle la Reposte  
Neuvy - Oignes - Oyes - Peas - Pleurs - Potangis - Queudes  
Reuves - Réveillon - Rieux - Saint Bon - Saint Just-Sauvage  
Saint Loup - Saint Quentin le Verger - Saint Remy sous Broyes  
Saint Saturnin - Saron sur Aube - Saudoy - Sézanne  
Soizy aux Bois - Thaas - Tréfols - Vauchamps - Verdon  
Villeneuve la Lionne - Villeneuve-Saint Vistre  
Villiers aux Corneilles - Vindey - Vouarces

# Plan Climat Air Energie Territorial

Programme d'actions